

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	33 (1945)
Heft:	694
Artikel:	L'Alliance de sociétés féminines suisses à Genève : [1ère partie]
Autor:	Bonard, S.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-265596

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

30 OCT. 1945



Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION

Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.—

• 6 mois 3.50

ETRANGER 8.—

Le numéro 0.25

Les abonnements partent de n'importe quelle date

ANNONCES

11 cent, le mm.

Largeur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

A mesure que l'humanité s'élève, ses crimes sont plus odieux, car ils sont entourés de plus de lumières.

Romain ROLLAND.

Avis important

Subitement atteinte par une nouvelle pleurésie, la rédactrice du MOUVEMENT s'est brusquement trouvée dans l'impossibilité de faire paraître le numéro de notre journal à la date accoutumée, et présente aujourd'hui toutes ses excuses à ses lecteurs pour ce retard qu'elle est la première à déplorer. Elle espère vivement pouvoir le réparer, et saisit cette occasion pour remercier de tout cœur toutes les personnes qui, par des envois de fleurs, de lettres, ou des messages téléphoniques, lui ont adressé des vœux de sympathie et des pensées de guérison qui l'ont beaucoup touchée.

L'Alliance de Sociétés féminines suisses à Genève

Le Centre de Liaison des Associations féminines à Genève avait exceptionnellement organisé la 44^{me} assemblée des déléguées de l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses, tenue les 13 et 14 octobre ; il avait même commandé un ciel si lumineux et si chaud qu'il a fallu aux quelque deux cents femmes accourues à Genève une ferme conscience féministe pour résister à l'appel du lac et des tentes autonomes. Elles y ont résisté puisqu'elles furent nombreuses, le samedi après-midi, dans la Salle Centrale, à

l'assemblée des déléguées,

où Mme A. Jeannet-Niclet (Lausanne), la nouvelle présidente du ce parlement féminin, faisait ses débuts : disons qu'elle s'est affirmée une présidente pleine d'autorité qui a su expédier avec rapidité un ordre du jour trop chargé, mais c'est une tradition à l'Alliance ; les participantes finiront peut-être par s'en accommoder.

Le rapport annuel relate toutes les démarches faites par le comité auprès des autorités fédérales, et toutes ne sont pas couronnées de succès ; cependant une femme, Mme Jeannet-Niclet, a été nommée dans la Commission fédérale contre l'alcoolisme ; deux siègent dans la Commission contre la tuberculose et l'on a appris avec une vive satisfaction que Mme Vischer-Alioth (Bâle), la présidente de l'Association suisse pour le Suffrage féminin, siégera dans la Commission qui étudie les problèmes découlant de la Société des Nations unies ; dans une lettre adressée à Mme Jeannet, M. Petitpierre, chef du département politique félicite les femmes de s'intéresser à ce grand problème et demande à l'Alliance de lui présenter ses suggestions. Le comité s'est occupé du rationnement du gaz et a obtenu des augmentations pour les nourrissons et pour les confitures ; il a collecté des textiles pour les enfants finlandais ; il a récolté, par l'intermédiaire des sociétés féminines, 600 tonnes d'ustensiles de ménage qui seront adressées aux femmes des pays dévastés. Il a établi avec le Secrétariat féminin et plus particulièrement avec la section des intérêts sociaux et économiques un *modus vivendi* afin de fixer les tâches et les responsabilités.

La Commission d'études législatives, au nom de qui ont rapporté Mme A. Quinche (Lausanne) et E. Naegeli (Winterthour), s'est occupée du projet de loi sur le statut du travail dans le commerce, les arts et métiers, des nouveaux articles économiques et plus spécialement du projet d'assurance-vieillesse ; elle suggère notamment que soit augmentée la faible rente de Fr. 31.— par mois prévue pour les femmes seules ; elle voudrait que l'assuré âgé de 65 ans qui continue de travailler ne touche sa rente que lorsqu'il cessera son activité ; cela permettrait justement d'augmenter la rente si minime prévue pour les femmes. Le comité adressera aux sociétés affiliées un questionnaire à ce sujet.



Cliché Mouvement Féministe
Dr. Hanna RUYDH (Suède)
Vice-présidente de l'Alliance Internationale



Cliché Mouvement Féministe
Mme Germaine MALATERRE-SELLIER (France)
Vice-présidente de l'Alliance Internationale



Cliché Mouvement Féministe
Mme Cécile BRUNSCHEIG
Présidente de l'Union française
Ex-sous-secrétaire d'Etat à l'Education



Cliché Mouvement Féministe
Mme Elisabeth VISCHER-ALIOTH (Suisse)
Présidente de l'Ass. suisse pour le Suffrage féminin

Announce depuis le mois d'avril dernier pour réunir les membres du Comité et les Présidentes des Sociétés nationales affiliées à notre Alliance Internationale avant le prochain Congrès, cette séance a subi des vicissitudes variées qui en ont, à plusieurs reprises, altéré la physionomie. Tout d'abord les élections législatives françaises, auxquelles les femmes participaient pour la première fois quelques-unes comme Mme Malaterre-Sellier étant même des candidates, que tous nos vœux accompagnent, est-il besoin de le dire ? — en ont forcément retardé la date. Puis arriva la nouvelle d'une grave opération à subir par le mari de la présidente internationale, nouvelle que le télégramme transforma en une opération à subir par la présidente elle-même, pour finalement rassurer heureusement tout le monde sur les résultats ! et, d'autre part, ce fut la sécrétairie générale, qui, s'offrant une pleurésie, au moment où il n'était plus possible de décommander les démarches faites, vint

accompagner, est-il besoin de le dire ? — en ont forcément retardé la date. Puis arriva la nouvelle d'une grave opération à subir par le mari de la présidente internationale, nouvelle que le télégramme transforma en une opération à subir par la présidente elle-même, pour finalement rassurer heureusement tout le monde sur les résultats ! et, d'autre part, ce fut la sécrétairie générale, qui, s'offrant une pleurésie, au moment où il n'était plus possible de décommander les démarches faites, vint

accompagner, est-il besoin de le dire ? — en ont forcément retardé la date. Puis arriva la nouvelle d'une grave opération à subir par le mari de la présidente internationale, nouvelle que le télégramme transforma en une opération à subir par la présidente elle-même, pour finalement rassurer heureusement tout le monde sur les résultats ! et, d'autre part, ce fut la sécrétairie générale, qui, s'offrant une pleurésie, au moment où il n'était plus possible de décommander les démarches faites, vint

le Dr. R. Girod (Genève) a parlé de l'hygiène physique et morale et relevé le miracle qui veut que, dans le désastre général, il n'y ait pas d'épidémie en Suisse ; grâce à la vaccination diphtérique obligatoire dans trois cantons, les enfants ne meurent plus du coup ; la mortalité infantile, qui était de 150 à 200 pour mille au début du siècle, est tombée à 42 pour mille. La tuberculose a régressé jusqu'au début de la guerre ; la variole disparaît, mais le cancer est plus fréquent parce qu'il y a eu la guerre et parce que le nombre des vieillards augmente. La lutte reste ouverte contre le flirt, le libertinage, l'alcoolisme, la pluie des loteries et du sport-toto.

Puis Mme Grüter (Berne) exposa avec enthousiasme les vœux des femmes en vue de la reconstruction ; les femmes veulent que la vie humaine soit de nouveau respectée, la reprise des relations internationales, le déve-

loppelement des œuvres humanitaires, l'aide à la famille, à la jeunesse, le progrès social. Mme Ch. Gautier-Pictet releva ensuite le succès remporté, dans plusieurs villes suisses, par les promotions civiques associant jeunes gens et jeunes filles ; l'innovation est heureuse ; elle souligne que les jeunes filles ne reçoivent pas de carte civique, et cela fait réfléchir plusieurs participantes. Ces fêtes civiques ne doivent pas devenir fédérales, mais rester strictement régionales, cantonales et revêtir le caractère de fêtes de famille. Toujours dans le cadre de l'éducation nationale, Mme R. Neuenschwander (Berne), a parlé de ces cours de trois mois qu'elle désire instituer pour les jeunes filles vers leur dix-huitième année, camp de travail, camp d'éducation civique qui préparent les jeunes filles à leur tâches futures ; mais il est grandement

désirable que ce ne soit pas l'Etat qui organise ces cours ; il doit en laisser la direction et l'inspiration aux associations féminines. Les difficultés seront grandes, certes, mais elles ne sont pas insurmontables.

(La suite en 2^{me} page). S. BONARD.

ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE

RENTES VIAGÈRES

GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENNSEIGNEMENTS
MOLARD, 11

GENÈVE